

LA GRANDE MOTTE GOLF INTERNATIONAL

TARIFS ABONNEMENTS 2026
Sous réserve de places disponibles.

TARIFS ABONNEMENTS 2026
Sous réserve de places disponibles

ATTENTION : Pensez à souscrire une assurance complémentaire « Interruption ou Suspension d'Abonnement ».

Les abonnements sont valables pour un an, de date à date. Ils n'impliquent aucune obligation d'assiduité de la part de l'adhérent.

Ils ne sont ni remboursables, ni transmissibles, ni reportables, et ce quel que soit le motif (accident, maladie, mutation ou tout autre événement).

Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance complémentaire en vous rapprochant du conseiller en assurances de votre choix. Celui-ci pourra vous proposer des garanties adaptées à votre situation et couvrant, le cas échéant, le remboursement total ou partiel du montant de votre abonnement.

RAPPEL : Pensez à souscrire une assurance « Accidents Corporels » ou « Individuel Accident ».

La licence ffgolf ne couvre pas ou ne couvre plus certaines garanties. Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire **vous-même** une assurance complémentaire. Conformément aux dispositions de l'article L 321-4 du Code du Sport, les abonnés sont informés « de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer ». Le licencié demeure toutefois libre de choisir le conseiller en assurances de son choix, susceptible de lui proposer des garanties adaptées à sa situation. Vous trouverez l'ensemble des informations utiles sur le site de la Fédération Française de Golf, rubrique Assurance.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout abonnement ou Green-fee payé implique l'acceptation du présent règlement.

Le règlement intérieur du Golf de la Grande Motte qui définit les modalités d'abonnement, d'accès et d'utilisation des installations, s'applique à tous les usagers.

Il est consultable sur le site internet du Golf : www.golflagrandemotte.com

TARIFS DES ABONNEMENTS – Saison 2026

Abonnement	Individuel	Conjoint(1)	Couple
Adulte Permanent	2 050 €	1 450 €	3 500 €
Étudiant (De 22 à = 25 ans)	610 €		
Junior (De 19 à = 21 ans)	510 €		
Cadet (De 15 à = 18 ans)	410 €		
Poussin - Poussin* (De 0 à = 14 ans)	310 €		

(1) Conjoint : Personne mariée ou en union libre, justifiant obligatoirement de son statut par un acte de mariage ou un PACS pour les couples non mariés.

Parking : 1 chariot manuel.	140 € (2)	En fonction des places disponibles
Parking : 1 chariot électrique	240 € (2)	En fonction des places disponibles
Box de vestiaire Individuel	200 € (2)	En fonction des places disponibles

(2) Ce montant correspond à la location annuelle, intuitu personae, d'un emplacement pour une durée d'un an, de date à date. Cette prestation, optionnelle, n'engage en aucun cas la responsabilité du Golf en cas de vol ou de dégradation du matériel laissé par le locataire sur cet emplacement.

Adulte Permanent: - Cet abonnement adulte offre un accès illimité, 7 jours sur 7, pendant un an, de date à date.

Étudiant : - Cet abonnement offre un accès illimité, 7 jours sur 7, pendant un an, de date à date.

- Il est réservé aux personnes âgées de 25 ans maximum et pouvant justifier de leur statut d'étudiant.

- Cet abonnement ne donne pas droit au casier de vestiaire ni aux privilèges liés aux Abonnements Adultes Permanents.

Junior / Cadet / Poussin : - Ces abonnements offrent un accès illimité, 7 jours sur 7, pendant un an, de date à date.

- Ces abonnements ne donnent pas droit au casier de vestiaire ni aux privilèges liés aux Abonnements Permanents.

Poussin*: - Cet Abonnement offre un Accès illimité 7i/7 pendant un an, de date à date. Il est réservé aux enfants d'un abonné « Permanent Individuel » à jour de sa cotisation et sur présentation de son livret de famille.

Sans justificatif conforme, le tarif « Poussin » (0-14 ans) s'applique.

- Cet abonnement ne donne pas droit au casier de vestiaire ni aux privilèges liés aux Abonnements Adultes Permanents.

LES PRIVILÈGES LIÉS A VOTRE ABONNEMENT

Ces privilèges sont valables exclusivement du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026.

1.	Package practice 10+1 : 11 jetons pour 18 € au lieu de 22 € (soit une remise de 18,18 %).
2.	Chariot manuel : Gratuit (au lieu de 5 €, soit une remise de 100 %). Cet avantage est exclusivement personnel à l'abonné, et le chariot est non cessible.
3.	Carnet de 10 voitures : 230 € au lieu de 400 € (remise de 42,5 %). Chaque location est un décompte unitaire, valable pour un parcours de 9 à 18 trous. Offre exclusivement réservée aux abonnés "adulte permanent".
4.	Parcours des Flamants Roses : 10 Green fees "invité" à 65 € au lieu de 75 € (soit une remise de 13,33 %). Lors de l'achat du green fee par l'invité à l'accueil, la présence de l'abonné est obligatoire. Offre exclusivement réservée aux abonnés "adulte permanent".
5.	Accès quotidien à tarif préférentiel (réduction de 13 % à 20 % selon les golfs) sur les golfs membres du GIE Sud de France. La liste des golfs concernés par cette offre est disponible sur demande à l'accueil du golf
6.	Accès à tarif préférentiel (environ -50 %) sur tous les golfs membres du GIE Sud France Golf, les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, hors juillet, août, jours fériés, compétitions ou groupes organisés.
7.	Pro Shop : -10 % sur les achats supérieurs à 15,24 € (hors soldes et articles d'occasion)

